

ÉLUS SALARIÉS

L'EMPLOI AU CŒUR
D'UNE SESSION
DÉCENTRALISÉE

© Dominique Bouvier

L'emploi salarié, un investissement pour les filières de la production agricole : le groupe des élus salariés de l'APCA en a fait un de ses chantiers prioritaires pour la mandature 2013 – 2019

LE GROUPE DES ÉLUS SALARIÉS A SOUHAITÉ APPROFONDIR LES PISTES DE TRAVAIL FAVORISANT LA FIDÉLISATION DES SALARIÉS SAISONNIERS.

40

Après l'étude du rapport du CESE sur l'emploi saisonnier dans les filières agricoles et agroalimentaires paru fin 2014, le groupe des Elus salariés a souhaité approfondir les pistes de travail favorisant la fidélisation des salariés saisonniers, offrant à la fois de véritables parcours professionnels pour les actifs salariés et une sécurisation de l'organisation du travail pour les entreprises agricoles, gage d'emplois qualifiés, de qualité et justement rémunérés. Leurs réflexions les ont conduits à la Chambre régionale d'agriculture des pays de Loire les 6 et 7 octobre 2015, pour leur session annuelle décentralisée.

Le 6 octobre, les élus ont été accueillis par Claude Cochonneau, président de la CRA Pays de Loire, très impliqué dans le domaine de l'emploi agricole, et à l'initiative de dispositifs innovants concernant la formation et l'emploi en agriculture sur les territoires ligériens : les services de la CRA, son directeur en tête, ont présenté l'agriculture ligérienne, ses richesses et son potentiel d'innovation, l'investissement humain dans la formation initiale et continue des acteurs agri-

coles des pays de Loire, l'organisation du réseau des Chambres ligériennes, tant au niveau de la gouvernance que du déploiement des compétences, les pratiques de partenariat avec les acteurs de l'emploi et de la formation... Le débat engagé avec les élus salariés a mis en lumière la place que ces derniers occupent dans ce champ d'action de l'emploi et leur implication.

Le 7 octobre, Pascal Dreux, élu salarié à l'APCA et membre du bureau de la CRA, maître d'œuvre de la journée, avait convié l'ensemble des élus salariés des Chambres d'agriculture ligériennes à rejoindre le groupe national pour une journée riche en découverte, réflexions, pistes d'actions pour le réseau.

Dominique Bouvier, élu Chambre et président de l'AREFA pays de Loire avait invité Mylène Gabaret, directrice de l'Anefa, pour présenter les activités de l'association nationale et Isabelle Traineau chargée de mission AREFA pays de Loire a dressé un bilan des initiatives régionales.

Une mobilisation large de tous les ac-

teurs de l'emploi, organisations professionnelles agricoles, de l'Etat, du conseil régional, de pôle emploi permet la pérennisation de cette initiative, née en 2009, et qui réunit 37 partenaires, constitue un facteur de réussite.

UNE CHARTE EMPLOI
SAISONNIER

L'après-midi a été consacré à un débat sur une expérimentation à essayer : la charte de l'emploi saisonnier, outil innovant, porté par une quinzaine d'entreprises du Maine-et-Loire. La cinquantaine de participants ont échangé avec le directeur de l'entreprise « pépinières André Briant jeunes plants », sur le site même de l'entreprise à Saint Barthélémy d'Anjou : 50 salariés en cdi, et environ une soixantaine de salariés saisonniers, qui entre deux saisons dans l'entreprise, exercent leur activité professionnelle dans d'autres entreprises adhérentes au réseau ADEFA, engagées dans la charte. Une manière de gérer les ressources humaines qui répond aux

besoins spécifiques de cet entrepreneur, et favorise dans le même temps la montée en compétences des salariés par la formation, l'acquisition de certifications, pilier d'une évolution professionnelle qui fidélisent véritablement la ressource main d'œuvre. ●

LA CHARTE DE L'EMPLOI SAISONNIER EN ANJOU

Une contribution pour une meilleure reconnaissance de la valeur du travail saisonnier

Un parcours pour bien vivre ses saisons en agriculture

1. Avant la saison : organiser pour anticiper
2. Pendant la saison : rassembler les conditions pour réussir le travail
3. A la fin de la saison : échanger pour évaluer et envisager l'avenir
4. Entre les saisons : gérer l'alternance pour mieux vivre les saisons

LES ÉLUS SALARIÉS ONT VISITÉ LES « PÉPINIÈRES ANDRÉ BRIANT JEUNES PLANTS » ADHÉRANT À LA CHARTE « EMPLOIS SAISONNIERS »

LE GROUPE DES ÉLUS SALARIÉS À L'APCA ENGAGÉS ET ACTIFS AU SERVICE DU RÉSEAU



Michel ROUX

Président du groupe des élus salariés de l'APCA



Le conseil à l'agriculture doit prendre en compte l'emploi salarié comme vecteur de valeur ajoutée sur les exploitations ; outiller les conseillers du réseau sur cette question du recours à l'emploi est devenu une nécessité dans le conseil global, pour accompagner la recherche de compétitivité des agriculteurs, et ancrer les exploitations comme acteur de développement durable sur leur territoire. Que chacun puisse vivre dignement de son travail dans les métiers de l'agriculture, quel que soit son statut, est un enjeu de la triple performance : c'est cette conception que porte le groupe des élus salariés, et ce souci de contribuer à une organisation du travail et de l'emploi qui mettent l'épanouissement des femmes et les hommes au cœur des dispositifs que nous proposons. >>>



Marie-Claude BRIET-CLEMONT

Vice-Présidente du groupe des élus salariés de l'APCA



La fidélisation des salariés saisonniers est un gage de compétences et d'expérience accrue et donc de compétitivité pour l'agriculture. >>>

